

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIALAN-SUR-CHAÎNE
DU MARDI 11 FÉVRIER 2025**

Date de la convocation : 04/02/2025 - Date d'affichage : 18/02/2025

N° 2025-02

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 11 février, dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Le Mesnil Auzouf en séance publique, sous la présidence de Jean-Yves BRECIN, Maire.

Etaient présents : BRUNET G. (arrivé après le vote de la 4^{ème} délibération), CHIRON L., DUBOSQ J-M, DUCHEMIN J., ENOUF Y., GUILBERT N., HENTRY M., LECHAT M-F., LENOBLE A., VILLIÈRE N. (arrivé après le vote de la 2^{ème} délibération), WINTZ M.

Etaient absents : CAUDRELIER CRESTEY L., LEBREDONCHEL H., LECOQ S., MALITOURNE M., RENET J.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise LECHAT

Rappel de l'ordre du jour :

* Délibérations :

1. - Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal
2. - Vote des taux 2025
3. - Gestion des espaces verts
4. - Remplacement du second agent technique

* Informations et questions diverses

- Présentation des comptes 2024
- Orientation budgétaire 2025
- Bilan des commissions

M. WINTZ regrette que dans la mesure où des éléments budgétaires sont à l'ordre du jour, il n'ait pas été préalablement destinataire de documents chiffrés.

M. le Maire précise qu'il ne s'agit ce jour que de prendre connaissance des premiers éléments de bilan de l'exercice 2024 ; ces derniers n'étant pas encore validés par la trésorerie.

Les données stabilisées seront bien entendu transmises avant validation du compte financier unique par le conseil municipal.

Délibération 2025-02-01 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14/01/2025
--

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si le procès-verbal du 14 janvier 2025 fait apparaître des observations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** le procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2025

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-02-02 : Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant les renouvellements d'abonnements

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification de l'ordre du jour en ajoutant les renouvellements des abonnements.

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

➤ Arrivée de Noël Villière

Délibération 2025-02-03 : Vote des taux 2025

Monsieur le Maire rappelle le tableau délibéré l'an dernier tendant vers l'harmonisation des taux pour les deux communes historiques.

Taxe Foncière Propriétés bâties

	Coefficient d'harmonisation	2020	2021	2022	2023
Jurques	0.127 %	15.60%	15.73 % + 22.10 %	37.96%	38.08%
Le Mesnil-Auzouf	-0.314 %	16.93%	16.61 % + 22.10 %	38.71%	38.08%

Taxe Foncière Propriétés non bâties

	Coefficient d'harmonisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Jurques	0.231 %	28.28 %	28.51 %	28.74 %	28.97 %	29.20 %	29.44 %	29.67 %	29.90 %	30.13 %	30.36 %
Le Mesnil-Auzouf	-0.315 %	33.19 %	32.88 %	32.56 %	32.25 %	31.93 %	31.62 %	31.30 %	30.99 %	30.67 %	30.36 %

Taxe Habitation

	Coefficient d'harmonisation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Jurques	-0.119 %	9.32 %	9.20 %	9.09 %	8.97 %	8.85 %	8.73 %
Le Mesnil-Auzouf	0.249 %	7.49 %	7.73 %	7.98 %	8.23 %	8.48 %	8.73 %

Il est proposé :

- Le maintien sans augmentation des taux objectifs fixés :

TFPB : 38.08 %

TFPNB : 30.36 %

TH : 8.73 %

et d'appliquer les mêmes durées de convergence précédemment définies

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver les tableaux ci-dessus présentés.

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération 2025-02-04 : Gestion des espaces verts - Reporté

Quatre devis proposés par des entreprises : C Carré - NGE environnement – Mitou - Coulvain Paysage
La commission voirie va faire une analyse comparative des offres qui sera présentée au prochain conseil municipal

- Arrivée de Gilles BRUNET

Délibération 2025-02-05 : Remplacement du second agent technique - Reporté

Depuis le départ de M. DUPONT fin décembre le poste n'a pas été pourvu.
Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les modalités de ce remplacement.

Le Conseil Municipal, décide de traiter ce point en même temps que le précédent au prochain CM

Délibération 2025-02-06 : Renouvellements d'abonnements des revues

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Trésorerie demande une nouvelle délibération pour payer les renouvellements aux abonnements suivants :

- la revue de l'UAMC (269,55€)
- la Vie Communale (143,70€)
- Maires de France (45€)

Le Conseil Municipal, décide :

De poursuivre les abonnements suivants :

- la revue de l'UAMC
- la Vie Communale
- Maires de France

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Informations et Question diverses

• Présentation des comptes 2024

Un premier bilan de la mise en œuvre du budget 2024 fait apparaître les résultats suivants :

Recettes de fonctionnement :	712 630,65 €	
Dépenses de fonctionnement :	580 393,28 €	
Recettes d'investissement :	92 281,56 €	+ 151 499 € de RAR (subventions à venir)
Dépenses d'investissement :	90 527,16 €	+ 234 670 € de RAR (dépense engagée mais travaux à venir)

• Orientation budgétaire 2025

Projets d'investissements à prévoir au budget 2025 :

- Chaises pour les salles des fêtes
- Fin couverture mairie LMA (RAR) + travaux de maçonnerie sur les cheminées
- Abri bus à la Faussillière
- Clôture école (RAR)
- Projet de rénovation énergétique de l'école
- Reprise de la rénovation des logements de la mairie de LMA (en fonctionnement)

- Réfection couverture de l'église de LMA (RAR)
- Travaux de couverture sur l'église de Jurques (RAR)
- Fin des travaux de la salle des associations (RAR)
- Interventions acoustiques pour la cantine et la salle des fêtes de LMA
- Voir maintien budget jeux extérieurs pour jeunes enfants
- Travaux pluvial/routiers
- Plateau routier devant le bar (RAR)
- Renouvellements informatiques
- Fin du site Internet (RAR)

- **Bilan des commissions**

- Commission bâtiment*

- Local des associations : Local inauguré le 10/01

- Bilan sur le changement des menuiseries du presbytère de LMA : attente de la disponibilité de l'entreprise

- Voir installation de sous-compteurs pour les Salles des fêtes

- Commission Routes*

- Lister les panneaux nécessaires pour signaler les directions sur LMA et Jurques

- Carte des peintures routières à faire réaliser

- Baril interviendra pour mars

- Des devis de travaux terrassement/pluvial sont en cours

- Commission cadre de vie*

- Règlement salle des associations => validé

- Le site Internet est en cours de finition : mise en service ce printemps

- Le bulletin communal est en cours de relecture

- Fête du jeu organisé par PBI le 24 mai sur le parking de l'école (l'APE va tenir la buvette et la restauration

- Kermesse organisée par l'APE le 14/06 avec feu d'artifice à la charge de la mairie (env. 3000€)

- Commission école*

- Maintenance du chauffage PAC de la maternelle le 20/02

- Conseil d'école le 27/02

La prochaine séance est fixée au : 25/02 à 19h à Jurques pour traiter les 2 points écartés ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures.

DIALAN-SUR-CHAÎNE**LISTE DES DELIBERATIONS
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL
11 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 11 février, dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Le Mesnil Auzouf en séance publique, sous la présidence de Jean-Yves BRECIN, Maire.

Etaient présents : BRUNET G. (arrivé après le vote de la 4^{ème} délibération), CHIRON L., DUBOSQ J-M, DUCHEMIN J., ENOUF Y., GUILBERT N., HENTRY M., LECHAT M-F., LENOBLE A., VILLIÈRE N. (arrivé après le vote de la 2^{ème} délibération), WINTZ M.

Etaient absents : CAUDRELIER CRESTEY L., LEBREDONCHEL H., LECOQ S., MALITOURNE M., RENET J.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise LECHAT

Nombre de conseillers en exercice : 17

Date de la convocation : 04/02/2025 - Date d'affichage : 18/02/2025

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
2025-02-01	Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal	Unanimité
2025-02-02	Ajout d'un point à l'ordre du jour	Unanimité
2025-02-03	Vote des taux 2025	Unanimité
2025-02-04	Gestion des espaces verts -	Reporté
2025-02-05	Remplacement du second agent technique	Reporté
2025-02-06	Renouvellement d'abonnements	Unanimité

Le Maire : Jean-Yves BRECIN

La secrétaire : Marie-Françoise LECHAT